



Crpc appel malveillant

Par **AlexisBarjet**, le **27/08/2019** à **23:51**

Bonsoir ,

Je suis connu pour avoir fait la diffusion d'image à caractère porno sur les réseaux sociaux étant mineur

J'ai actuellement 21 ans je suis avec ma femme et mon enfant que nous venons d'avoir

J'ai une affaire datant de 2017 pour laquelle je viens être entendu aujourd'hui

J'ai fais des appels malveillants et j'ai menacé la personne de viol et de la piquer pour la viole

C'était pas pour nuire à cette personne que j'ai fait ça mais parceque je voulais rigoler avec

C'est pas tolérable mes agissements et je le reconnais

Je suis entendue pour une crpc en décembre pensez-vous que je vais finir en prison ?

Il y a deux motif sur la plainte appel malveillant et menace de mort

Maintenant je suis en couple et j'ai un enfant je ne compte plus refaire ça !

C'était en 2017 dans une période sombre pour moi

J'ai vrziment peur de la prison

Par **AlexisBarjet**, le **28/08/2019** à **00:39**

Article 222-16

222-17

Me sont mis sur le papier crpc jangoisse car j'ai une famille maintenant

Par **AlexisBarjet**, le **29/08/2019** à **21:41**

Merci d'avance